

LA CHARTE DU CHRIST MÉDECIN

La Charte du Christ Médecin rassemble des médecins et des étudiants en médecine qui désirent servir et protéger la vie humaine depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle.

Ils se conforment à l'éthique du serment d'Hippocrate et avancent à la lumière de l'Évangile de Jésus Christ, avec l'aide du discernement et de l'enseignement de l'Église Catholique.

Ils se soutiennent mutuellement, dans une réelle solidarité au service des malades et de leurs proches. Ils s'engagent à ne pas se critiquer et apprennent à s'entraider pour mieux oeuvrer au service de l'humanité souffrante.

Ils ont à cœur de servir et de protéger la vie humaine notamment lorsqu'elle est embryonnaire, pauvre, fragile, menacée ou souffrante, à la lumière de cette parole du Christ : « *Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25,40)

A la suite du Bon Samaritain, ils cherchent le bien intégral des personnes sur le plan corporel, affectif, psychique, social et spirituel.

Ils refusent tout acte irrespectueux de la dignité de l'être humain, notamment l'avortement et l'euthanasie. La recherche et l'amour de la vérité peuvent les conduire dans certains cas à l'objection de conscience et à des prises de positions publiques pour lesquelles ils se soutiennent entre eux.

Par le travail de la raison éclairée par la foi catholique, ils se stimulent les uns les autres pour approfondir en permanence leurs compétences professionnelles et leur éthique avec l'aide des recherches et indications du Magistère. En fonction de leur type d'exercice, ils s'attellent aux défis du temps présent. Ils cherchent à répondre aux vrais besoins de leurs patients tant dans le domaine thérapeutique qu'en matière d'éthique biomédicale, de société et de santé publique.

S'appuyant sur la parole du Christ: « Hors de moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15,5), ils s'exhortent à enraciner leur vie dans le baptême de Jésus qui fait d'eux des fils adoptifs du Père. Sous la conduite de l'Esprit Saint, ils s'encouragent à grandir dans la foi, à vivre des sacrements de l'Église et à prier régulièrement.

Conscients de leurs limites et de leurs pauvretés, en particulier dans le cadre de leur exercice professionnel, ils prient pour leurs malades et se confient à la Miséricorde de Dieu.

